VILLE DE SHAWINIGAN
UN COURANT D'ÉNERGIES

Joignez notre courant d'énergie !

Conseiller/conseillère en environnement

Service de l'aménagement et de l'environnement

Concours SRH-2016-37

FONCTION SOMMAIRE

Relevant de la direction du Service de l'aménagement et de l'environnement, vous planifierez, coordonnerez et réaliserez des activités reliées à l'environnement. Plus spécifiquement, vous devrez :

- Veiller à l'application de la réglementation relative à l'environnement, pour l'ensemble des activités de la Ville;
- Participer à divers comités et agir comme secrétaire de la Commission sur l'environnement;
- Réaliser différents mandats touchant votre champ de compétences en effectuant, entre autres, la planification, l'évaluation des besoins et de la faisabilité ainsi que le démarrage des projets;
- Assurer l'application des procédures, des lois, des normes et des règlements dans votre secteur d'activités, notamment concernant la gestion des cours d'eau, des sols contaminés et des fosses septiques;
- Préparer des projets, des rapports ainsi que des demandes de subventions et de financement;
- Représenter la Ville auprès des instances gouvernementales, des organismes et des associations;
- Élaborer un plan de conservation des milieux naturels;
- Faire la mise à jour des données fauniques et floristiques pour l'intégration aux outils cartographiques de la Ville de même qu'au projet de schéma d'aménagement et de développement durables;
- Coordonner l'implantation du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de Shawinigan, en collaboration avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie;
- Effectuer une recherche des meilleures pratiques dans le but de permettre à la Ville d'atteindre ses objectifs de réduction d'enfouissement;
- Collaborer avec les services et la Société de développement de Shawinigan (SDS) pour réaliser les projets;
- Effectuer toute tâche connexe demandée par votre supérieur immédiat.

EXIGENCES ET PROFIL RECHERCHÉS

- Détenir un baccalauréat en environnement, en biologie, en écologie, en géographie ou en génie de l'environnement;
- Détenir une expérience professionnelle pertinente minimale de trois (3) années dans le domaine de l'environnement, de préférence dans le milieu municipal;
- Connaître les lois et les règlements reliés à l'environnement (cours d'eau, fossés, sols contaminés, rives, littoraux, plaines inondables, matières résiduelles, etc.);
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5;
- Bien maîtriser les logiciels de Microsoft Office (Word, Excel et Outlook);
- Posséder d'excellentes aptitudes pour communiquer tant verbalement que par écrit et pour rédiger des rapports;
- Démontrer de très bonnes aptitudes pour les relations interpersonnelles, le service aux citoyens et le travail d'équipe;
- Posséder un excellent esprit d'analyse, de synthèse, de résolution de problèmes, de prise de décisions et de gestion des priorités;
- Être autonome, organisé, structuré et rigoureux.

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, **accompagné d'une copie des attestations de formation requises, avant 16 h 30, le jeudi 10 novembre 2016,** à : Ville de Shawinigan, Service des ressources humaines, Concours SRH-2016-37, 550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 400, Shawinigan (Québec), G9N 6V3.
Télécopieur : 819 536-5405 / Courriel : ressourceshumaines@shawinigan.ca

Nous vous remercions à l'avance pour votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. La Ville de Shawinigan applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les Autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

www.shawinigan.ca/emplois